



# NOVION-*INFO*

Jan 2014 N° 27



S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

P.1:  
Le mot du  
Maire

P.2,3:  
Au  
Conseil  
Municipal

P.4:  
Vœux  
2014

P.5:  
Info sur  
les élec-  
tions

P. 6:  
Aides au  
logement

P.7:  
Mat de  
mesure

P.8, 9:  
La vie  
associati-  
ve

P.10,11:  
Dates à  
retenir

P.12:  
Etat civil,  
Infos

## Le MOT DU MAIRE,



Au nom du conseil municipal, je souhaite à chacun une excellente année 2014, pleine de bonheur, santé, et prospérité. Que tous vos vœux se réalisent.

Nous n'oublions pas Arnaud Gibout dont le décès prématuré a marqué tous les esprits. Homme discret, positif et dévoué, il faisait partie de la commission des impôts à laquelle nous avons grand plaisir à le rencontrer. Conseiller municipal de 1989 à 2001, il avait également été Sapeur Pompier volontaire.

A toute sa famille nous renouvelons nos sincères condoléances.

J'en profite pour remercier le personnel des collectivités que nous gérons, pour le travail accompli. La tâche de chacun, quelle qu'elle soit, est indispensable au bon fonctionnement des institutions aussi bien auprès des enfants de l'école, de la confection des repas, de l'entretien des bâtiments et du village que de la réalisation des tâches administratives.

Merci également à tous les bénévoles du conseil et des syndicats ainsi qu'aux membres des associations qui consacrent une partie de leur temps libre à animer le village. Sans leur engagement, notre village ne serait pas aussi dynamique.

Le début d'année marque également la fin de l'année précédente et l'heure du bilan de l'activité du conseil. Les principales réalisations 2013 sont résumées en page 3.

Cette année a donc encore été riche en travaux divers. Merci à nos partenaires institutionnels pour leur aide logistique ou financière. Nous avons bien conscience qu'il reste beaucoup de travail, mais à chaque jour suffit sa peine et pour le moment, il est temps de découvrir l'intérieur du petit journal.

**BONNE et HEUREUSE  
ANNEE 2014**  
BONNE et HEUREUSE  
ANNEE 2014

E. GEHIN

### ILLUMINATIONS

Pour agrémenter la place de la mairie et la salle des fêtes, pendant les fêtes de fin d'année,



le conseil a décidé d'investir dans de nouvelles illuminations.

Elles sont venues compléter celles offertes par la ville de Rethel qui ont ,après quelques réparations par nos employés, entamées une seconde vie pour la beauté des yeux de nos habitants et des gens de passage.



### CONTRAT D'AVENIR

En « contrat unique d'insertion » depuis 9 mois, le conseil en date du 22 Octobre 2013 a décidé de transformer le contrat à temps partiel de

**Jimmy SEIJKENS,**

domicilié à La Neuville les Wasigny,

en « contrat d'Avenir » pour une durée de 2ans et 3mois à compter du 19 Décembre 2013.

Son temps de travail va passer de 25 à 35 heures hebdomadaires.

Cette augmentation d 'effectif , va permettre à la commune d'utiliser la compétence des 2 employés pour engager des travaux plus conséquents.

### BACS POUR LE TRI

La distribution de gros bacs de 240 litres dans tous les foyers que couvre le Sicomar (syndicat de collecte des ordures ménagères) basé à Château-Porcien est sur le point d'être terminée.

Désormais, les habitants n'utiliseront plus les sacs transparents pour le tri, les cartons, les plastiques, les boites de conserve, les papiers et autres journaux devront être mis directement dans les bacs.

Cette mesure économique est un mieux aussi pour l'environnement , renforcée par l'acquisition d'un nouveau camion de collecte d'une plus grande capacité qui permet de réduire le nombre de tournées.

(Les bacs devront être sortis uniquement lorsqu'ils sont remplis)



## TRAVAUX REALISES EN 2013

La création d'une plate forme qui peut accueillir les chapiteaux,

-la réfection complète du trottoir rue du Culot qui permet de poursuivre la rénovation des alentours du coeur de village,



Rue du Culot

-la réalisation du PAVE (plan de mise en accessibilité des voiries et équipements publics),

-la rénovation partielle de la rue du Chesnois

-la création d'un abribus avec la participation de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises,

-le curage de fossés,



Rue Bon Lieu

-l'étude de l'implantation d'éoliennes

-la fin des études préalables pour l'assainissement en attente de connaître les subventions auxquelles nous pouvons prétendre,

-le marché en cours d'un cabinet d'architectes et urbanistes mené par la Communauté des Communes ayant pour objet l'étude urbaine et d'aménagement d'un écoquartier à Novion Porcien, dans les suites du travail mené par un groupe d'habitants,

-la réalisation d'une étude diagnostic sur les consommations énergétiques des bâtiments et équipements publics du village, avec des pistes pour réaliser des économies d'énergie,

-un début de travaux visant à ralentir la circulation dans la traversée de Novion Porcien.

Pour l'école, compte tenu des nombreuses pannes, il a fallu changer la chambre froide pour un réfrigérateur double porte. Le photocopieur a également été changé, mais ce qui a le plus mobilisé les forces vives, c'est la nouvelle loi concernant la réforme des rythmes scolaires. La journée de classe des enfants sera écourtée de 3/4 d'heure compensée par 3 heures de cours le mercredi matin. Pour les communes, il reste à prendre en charge les enfants pendant ces 3/4 d'heure quotidienne et à organiser des activités diverses. Nous sommes en pleine réflexion. Ayant un manque de place au sein de l'enceinte scolaire, il est envisagé de rénover l'ancienne maternelle.

## COLIS DE NOËL

Les personnes âgées de plus de 70 ans ( 54 cette année) ont reçu, comme tous les ans , un colis de NOËL, distribué par les membres du CCAS et des bénévoles du village.

## VŒUX DU MAIRE



**Samedi 18 Janvier**, salle socio-éducative, la population était invitée à la traditionnelle cérémonie des vœux de

**Elisabeth Gehin, Maire**, entourée pour l'occasion de:

- **Bernard Nivelles**, Président du syndicat de l'eau (SIAEP) et représentant du SICOMAR (syndicat pour la collecte des ordures ménagères)

- **Renaud Averly**, représentant Mme **Bérangère Poletti**, Députée, excusée.

Jean-François Leclot, Conseiller Général du Canton, était excusé.

Mme Gehin, passa en revue les actions engagées et les travaux réalisés en 2013. Ensuite après avoir adressé tous ses vœux pour la nouvelle année à l'assistance et ses remerciements à ses adjoints, conseillers municipaux, représentants des syndicats de l'école et de l'eau et employés communaux pour leur dévouement au service des collectivités, elle annonçait, afin d'accompagner les projets en cours, son intention de se représenter aux prochaines élections municipales.

Ensuite, Bernard Nivelles, a abordé les problèmes de fuites répétées sur les canalisations d'eau ainsi que l'opération en cours du changement des compteurs. A ce sujet il félicita le représentant de Véolia pour la rapidité de réaction face à ces problèmes. D'autre part en ce qui concerne le Sicomar, il a apporté beaucoup de précisions sur l'art et la manière d'utiliser les nouveaux bacs de collecte pour le tri sélectif.



Après l'intervention de Renaud Averly, les nombreux présents ont été invités à prendre le verre de l'amitié.



Les élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014.

## Nouveautés

### Pour les communes de moins de 1 000 habitants

#### ( cas de NOVION-PORCIEN )

Le mode de scrutin ne change pas : les conseillers municipaux (au nombre de 15 pour NOVION-PORCIEN, commune de plus de 500 habitants) sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires pour Novion-Porcien, les deux conseillers municipaux figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

#### **Nouveau - A retenir :**

- Présentation d'une pièce d'identité pour voter (carte d'identité, permis de conduire, carte vitale avec photo, etc..)
- Déclaration de candidature obligatoire
- Impossibilité de voter pour une personne non candidate

## **« HABITER MIEUX EN ARDENNES » : DES AIDES POUR RENOVER VOS LOGEMENTS**

Le programme « *Habiter Mieux* » permet l'obtention d'aides financières pour la réalisation des travaux de rénovation thermique dans votre habitation ou celle que vous louez. Ce programme s'adresse aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs pour les aider à financer des travaux de rénovation énergétique et ainsi diminuer les factures liées à la consommation d'énergie et les déperditions d'énergie des logements.

### **Descriptif des aides mobilisables pour les propriétaires occupants :**

- Une aide de l'Agence National de l'Habitat (Anah), représentant 35 ou 50% du montant total des travaux
- Une prime de 3 000 € au titre des « *investissements d'avenir* »
- Une aide complémentaire qui peut éventuellement être accordée par le Conseil Général (500 €)
- Une majoration de l'aide (500 €) accordée par la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises
- Une majoration de l'aide (500 €) accordée par l'Anah

Le programme s'adresse aux ménages « modestes » selon un plafond de ressources :

<b>Nb. de pers. du ménage</b>	<b>Revenu fiscal annuel (ménage très modeste)</b>	<b>Revenu fiscal annuel (ménage modeste)</b>
1	14 173 €	18 170 €
2	20 728 €	26 753 €
3	24 930 €	31 957 €
4	29 123 €	37 336 €
5	33 335 €	42 736 €
Par personne supplémentaire	+ 4 200 €	+ 5 382 €

Pour les personnes qui dépassent ces plafonds, il existe la prime de rénovation énergétique d'une valeur de 1 350€. La Communauté de Communes pourrait prochainement accorder un soutien financier complémentaire. Les logements doivent être **achevés avant le 1<sup>er</sup> juin 2001** et ne doivent pas avoir bénéficié d'autres financements de l'Etat (Prêt à Taux Zéro, ...) depuis 5 ans.

Les travaux envisagés doivent garantir une amélioration de la performance énergétique du logement **d'au moins 25%**. Exemple : changer son mode de chauffage, isoler les combles et/ou les murs, changer les menuiseries extérieures, ... Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier et doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

### **Descriptif des aides pour les propriétaires bailleurs :**

Pour les propriétaires bailleurs qui s'engagent à respecter les plafonds de loyer et à réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leurs logements, une subvention de l'Anah de 25% (dans la limite d'un plafond de travaux de 60 000 € H.T. par logement) peut être accordée.

Une aide de solidarité écologique « Habiter Mieux » de 2 000 € est accordée si les travaux réalisés améliorent d'au moins 35% la performance énergétique du logement.

Pour vous accompagner dans vos démarches, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises a recruté une ambassadrice de l'efficacité énergétique :

**Mme Fanny DURIEUX**  
Tél. : 03.24.35.22.22 - fanny.durieux@lescrettes.fr  
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
Déplacements possibles (sur rendez-vous)

## IMPLANTATION D'UN MAT DE MESURE METEOROLOGIQUE



L'étude de la faune et de la flore se poursuit afin de réaliser un état initial du site du projet. Ces études permettront d'évaluer les éventuels enjeux vis-à-vis du projet éolien ainsi que d'orienter l'implantation des éoliennes.

En parallèle, **EDF Energies Nouvelles a implanté un mât de mesure météorologique sur le site pour une durée minimale d'un an.**

Implanté au cœur de la zone étude, ce mât en treillis haubané de 80 mètres est équipé d'anémomètres permettant de collecter des données météorologiques telles que la vitesse et la direction du vent.

Ces données détermineront le potentiel réel du site.

D'autre part, EDF Energies Nouvelles va missionner des experts indépendants afin de réaliser les études acoustiques.

**Nous vous rappelons qu'un registre du projet éolien de Novion - Corny se trouve à votre disposition dans chacune des mairies.** Celui-ci comprend, entre autres informations sur le projet éolien, un cahier des contributions, mis en place pour recueillir vos remarques ou poser vos questions.

## LA VIE ASSOCIATIVE

**Samedi 11 janvier** par un temps clair, les marcheurs des **P'tits Pas de Novion** ont effectué deux parcours différents en partant de la commune. Après un parcours commun empruntant le nouveau chemin descendant de la Rue Godeau vers la rue du Culot puis vers Provisy, deux groupes se sont séparés au niveau de la route de Sery: un groupe de marcheurs est retourné directement à la salle pendant que l'autre faisait une boucle en passant par le château de Mesmont et en revenant par le Musée Guerre et paix.



Après cette bonne sortie, les participants se sont retrouvés, à la Salle Socio-éducative, autour d'une **galette des Rois** accompagnée d'un cidre des terroirs tourteronnais.

Après cette bonne sortie, les participants se sont retrouvés, à la Salle Socio-éducative, autour d'une **galette des Rois** accompagnée d'un cidre des terroirs tourteronnais.





**Jedi 12 Décembre**, l'**ADMR** avait organisé un après-midi festif pour les personnes aidées. Une vingtaine de personnes bénéficiaires des services de l'association, étaient réunies salle socio-éducative en présence de Mmes Vanmansart et Michel et de Mme Bourgeois, responsable planning, ainsi qu'une dizaine d'aides ménagères et quelques membres de l'association.

### **Cinéma pour tous**

**Vendredi 17 Janvier**, salle socio-éducative, organisée par la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises avec le concours de la municipalité, de l'ADMR, et du 3ème Age, une rencontre intergénérationnelle a été l'occasion après la diffusion du film « **CHRISTMAS STORY** » d'un échange autour d'un goûter entre les élèves de CM1, CM2 et les seniors présents.



**Un bon moment de convivialité et de partage.**



## TELETHON 2013



Les manifestations organisées par l'USL au profit du **TELETHON 2013**, ont débuté, le: **Vendredi 6 Décembre** par un concert d'« **ADELINE** » en l'église paroissiale. Après une première partie composée de chants Bretons, de reprises



de: Piaf, Céline Dion, Mireille Mathieu etc..., elle interpréta avec brio en deuxième partie les principaux chants de Noël pour terminer, accompagnée par une chorale improvisée, par l'incontournable « Petit Papa Noël ».



**Samedi 7 décembre**, les activités habituelles rassemblées au « Centre de Secours » à savoir: lavage des voitures, vente d'objets de décoration par le GDAM et buvette, ont rencontré beaucoup de succès.

Merci à tous les bénévoles et donateurs



**Dimanche 8 décembre** par une matinée couverte mais sans pluie, 42 marcheurs et 4 cyclistes s'étaient donnés rendez-vous Place de la mairie à Novion pour effectuer deux parcours. Les marcheurs emmenés par Nicolas ont parcouru 10 km en passant par le sentier des arbres jusque Provisy puis par l'ancienne voie ferrée; tandis que les cyclistes encadrés par Henri et André ont effectué environ 22 km en passant par Margy, Faissault, Saulces-Monclin. Tout le monde s'est retrouvé à Corny pour une halte bien méritée où les conseillers municipaux avaient préparé gâteaux, chocolats et cafés, fort appréciés.

## DATES à RETENIR

### Programme des marches organisées par **Les P'tits Pas de Novion** : en 2014

- **Dimanche 23 mars** : **Marche bleue**. Prévention du cancer colon rectal.  
L'association RethelRando s'associe avec les P'tits de Novion pour établir les parcours, les flécher et assurer les ravitaillements. Tarif : 3€ ( à confirmer ). Départ libre. Horaires à confirmer.

Tout l'argent est reversé à l'organisme ( SAC) qui s'occupe du dépistage.  
3 parcours proposés : 5 km, 10 km et 15 km. Arrivée et départ : Cantine de l'école de Novion-Porcien.

- **Jeu**di 29 mai : **Marche de printemps** organisée à Novion-Porcien par les P'tits Pas de Novion.  
Départ libre entre 8 h et 13 h. Point de départ et d'arrivée : Salle des Fêtes de Novion.  
4 parcours de marche : 5,10,15 et 20 km.

A cette occasion, une découverte du patrimoine naturel et architectural sera proposée.  
Un parcours VTT de 25 km sera mis en place. Tarif : 2 €.

- **Dimanche 7 décembre** : **Marche du téléthon** organisée par Les P'tits pas de Novion.  
Départ groupé de la place de la mairie à Novion. Arrivée : Place de la mairie à Novion.  
Parcours de 10 - 11 km avec ravitaillement à Corny. Tarif : 2 €.

Contact : Nicolas Héber-Suffrin 0324727430 / 0623093765  
nicolashebersuff@aol.com

### BOULANGERIE SERRE

Fermeture  
du 1er au 12 Février inclus

### U.S.L.

Assemblée Générale  
Le **Vendredi 7 Février 2014**  
à 18H.00  
Salle Socio-Educative

### FLEURISSONS NOVION

Venez passer d'agréables moments de détente en toute convivialité en rejoignant ce club qui fait de Novion un village où il fait bon vivre.

Tel: 03 24 72 70 03

### SOIREE SAVOYARDE

Les **P'tits pas** et le **Tennis Club** de Novion  
organisent une soirée Savoyarde le

**samedi 15 février** à 20 h

à la Salle des Fêtes de Novion-Porcien.

Menu adulte :

Apéritif Savoyard

Assiettes de Charcuterie Tartiflette Salade  
Gâteau Savoyard et Salade de fruits Digestif Savoyard

**18 € par personne**

Menu Enfant jusque 12 ans :

Jus de fruits Lasagnes Salade Gâteau Savoyard et Salade  
de fruits.

**10 € par enfant**

**Soirée ouverte à tous.**

Réservations avant le 8 février auprès de  
Nicolas Héber-Suffrin 0324727430 / 0623093765

[nicolashebersuff@aol.com](mailto:nicolashebersuff@aol.com)

Arnaud et Corinne Aubry 0324722178 / 0681028790

[corinne.aubry@ac-reims.fr](mailto:corinne.aubry@ac-reims.fr)

## Le 6 janvier, le **GDAM** a repris ses activités



Les adhérentes se sont retrouvées lundi 6 janvier à la salle socio-éducative avec l'envie de recommencer une nouvelle année distrayante et enrichissante avec le GDAM. Chacune a découvert et commenté le programme tout en partageant la galette des rois.

**Bienvenues à toutes les personnes voulant rejoindre le GDAM !**

Adhésion 15 €

### Le programme du trimestre :

#### **Accueil des adhérentes tous les lundis**

de 14 à 17 heures à la salle S-E, selon la disponibilité de chacune.

Pour ce trimestre : écharpe tressée, bracelet shamballa, cartes irisfolding, peinture sur métal, ronds de serviette fleuris, composition florale de Pâques, photophores estivaux.

**Seules les fournitures doivent être apportées !**

#### **Ateliers cuisine ouverts à tous**

« cuisinons ensemble sous la houlette de Danièle et partageons le repas »

le lundi de 10 h à 14 h, le 17 février: tagine, gâteau à l'ananas frais

le 7 avril : veau aux pruneaux et nouilles asiatiques, perles de coco.

#### **Journées cartonnage**

« travaillons sous le regard et avec les conseils avisés d'Annie et Annick »

le vendredi de 9 h à 17h, le 21 février : une valisette

le 23 mai : un album photos.

**Cours d'encadrement, patchwork,  
peinture acrylique, poterie et scrapbooking**

les mercredis, jeudis et vendredis

## **Sortie au Salon Créativa de Bruxelles,**

arts du fil, beaux-arts... et un espace de 500 m2 dédié au monde de la cuisine

le **jeudi 13 mars**, avec notre association départementale.

Vous êtes intéressées par les activités générales du lundi ou ces ateliers en petits groupes, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de **D.CASSETTE (03 24 38 19 18),**

**N.AUBRIET (03 24 72 70 03), J.PATOUREAUX (03 24 38 71 37)**

et sur le site [www.08gdam.fr](http://www.08gdam.fr) à la rubrique Novion-Porcien.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCE:

Le **01 Janvier 2014**, à Reims, de **Chloé FLECHEUX**, fille de Célia KURMAN et de Cedric FLECHEUX

### DECES:

Le **16 Novembre 2013**, de **Arnaud GIBOUT**, ferme de la Gravelette à Provisy, né le 3 Décembre 1962.

Sa disparition brutale va laisser un grand vide dans notre village.

Toutes nos pensées vont vers Patricia, son épouse, Aurélie et Geoffrey ses enfants.



Le **19 Décembre 2013**, de **Solange DACQUIN**, née Boucher le 21 Mai 1921, 2, rue du Lavoir à Provisy

## INFOS UTILES

Elections Municipales: **23 et 30 Mars 2014**  
Elections Européennes: **25 Mai 2014**

Fête des Associations Le **18 MAI 2014**  
Avec **VIDE GRENIERS**  
Rue clos du Château, parking du Musée

### Les reconnaissez vous?



Classe de CE1 et 2 de M. **Jaulin** avec une remplaçante en 1981

### Tarif location salle socio-éducative

#### -Réunions ou vin d'honneur:

- Personnes de Novion: 60 €

- Personnes de l'extérieur: 80 €

#### - Repas avec utilisation de la cuisine

- Personnes de Novion: 120 €

- Personnes de l'extérieur: 160 €

Supplément forfaitaire pour le chauffage: 10€    Supplément forfaitaire pour le chauffage: 20€

Caution de 300€ demandée à la signature de l'état des lieux

**(Possibilité de location de vaisselle, s'adresser à l'USL: tel 0324387080)**

**SITE INTERNET** [www.novion-porcien.com](http://www.novion-porcien.com)

**SECRETARIAT DE MAIRIE** ouverture tous les jours (sauf le Mercredi) de 15H30 à 18H

Tel : 03 24 38 72 91

E-mail: [mairie-de-novion@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-novion@wanadoo.fr)

GENDARMERIE : Tel : 03.24.38.70.22

de NOVION

POMPIERS : Tel : 18

SAMU : Tel : 15

INFIRMIERES: Tel : 03 24 72 55 43

MEDECIN: Tel : 03.24.38.73.60.

Photos, rédaction et mise en page : André VALENTIN